N°: 2006-06-20
Service : Marchés Publics

OBJET : TRAVAUX DE STABILISATION ET TRAITEMENT PAYSAGER DES BALMES DE L'YZERON - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu l'article 59 du Code des Marchés Publics;
Vu la décision de la Commission d'appel d'offres du 21 juin 2006;
Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Oullins a décidé de procéder aux travaux de stabilisation et traitement paysager des balmes de l'Yzeron à l'aval de la cité de la Cadière à Oullins.
A cet effet, une procédure de consultation par appel d'offres ouvert a été lancée et un avis d'appel public à concurrence publié au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics et dans le journal du Bâtiment le 12 mai 2006. Après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie les 14 et 21 juin 2006 a attribué le marché au groupement d'entreprises dont le mandataire est GTS pour un montant de 637 460,60 euros HT.

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le marché de travaux relatif aux travaux de stabilisation et traitement paysager des balmes de l'Yzeron avec le titulaire désigné ci-dessus;

PRECISE que les crédits nécessaires seront prélevés au budget, chapitre 23, fonction 831, article 2312.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET